

AVRIL 2007

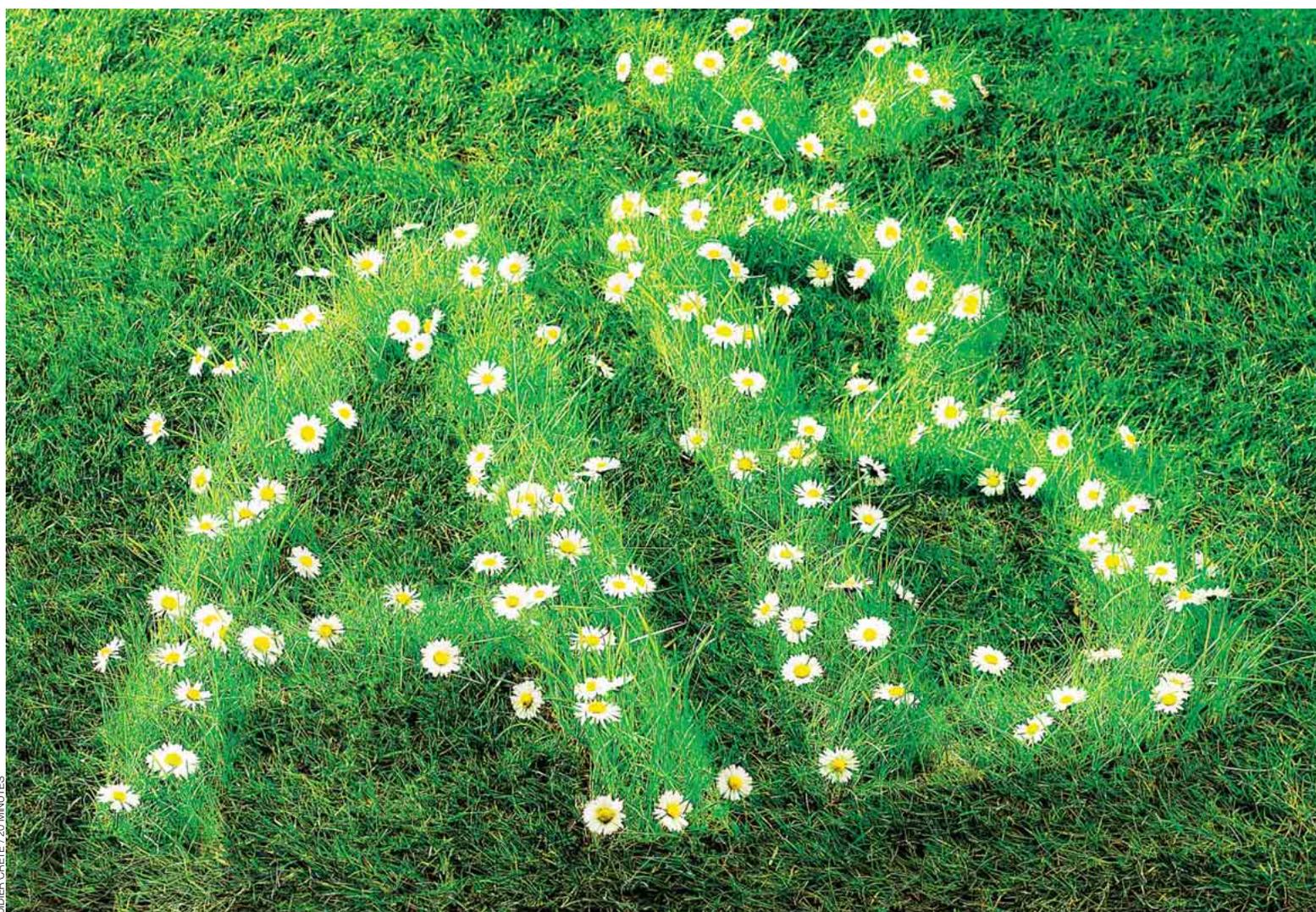
DU VERT !

20 SUPP'
minutes

LE MAGAZINE ECOLOGIQUE DE

Faut-il faire confiance aux **labels** écolos ?

➤ Vingt et une appellations passées au crible. Dossier complet et sondage p. 14-17



DOJER GRÉTE / 20 MINUTES

ALIMENTATION

Pêche > Certaines espèces de poissons sont menacées p. 6
Tendance > Le bio commence à trouver sa place dans nos assiettes p. 8

RECYCLAGE

Emballage > Nos déchets nous envahissent p. 18
Electronique > Les nouvelles technologies gonflent les poubelles p. 19

QUOTIDIEN

Vêtements > Protéger la planète, c'est coton p. 10
Pratique > Des gestes simples pour préserver la nature... et son budget p. 20-22



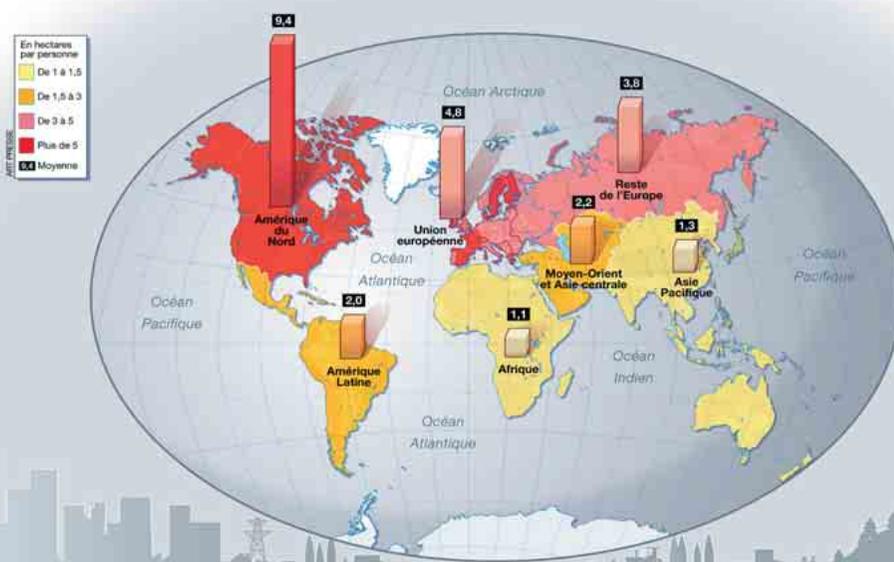
AVEC MONOPRIX VERT, PENSEZ À LA PLANÈTE EN LAVANT VOS ASSIETTES.

Chez Monoprix, nous sommes très fiers de notre marque Monoprix Vert. Créée en 1990, elle vous propose depuis 2005 une nouvelle gamme de 13 produits d'entretien issus de la chimie végétale, aussi efficaces que respectueux de la nature... Et leur emballage est aussi entièrement recyclable ! Cette gamme de produits s'inscrit dans la démarche de développement durable que Monoprix mène depuis plus de 15 ans.

MONOPRIX

Agissons pour demain tous les jours.

Quand l'homme laisse son empreinte



L'empreinte écologique mesure la pression qu'exerce l'homme sur son environnement. Variable suivant le mode de vie, elle correspond à la superficie de Terre nécessaire par habitant et par an pour se nourrir, se loger, produire de l'énergie, absorber ses déchets, etc. Elle ne devrait pas dépasser 1,8 ha/an/habitant pour que la planète puisse la supporter. Or, elle est actuellement de 2,2 ha au niveau mondial.

page 4 **Un an de consommation d'un foyer français**

page 6 **La pêche en question**

page 8 **Où en est le bio ?**

page 10 **S'habiller en respectant l'environnement**

page 14 **Les labels, peut-on leur faire confiance ?**

page 18 **Comment se débarrasser de nos déchets**

page 20 **Quelques gestes pour sauver la planète et préserver sa bourse**



Supplément au
20 Minutes n° 1166 édité
par 20 Minutes France,
SAS au capital de
35 172 990 €
RCS Paris B438 049 843

50-52 bd Haussmann CS 10300
75427 Paris Cedex 09
Tél. : 01 53 26 65 65 – Fax 01 53 26 65 10
www.20minutes.fr

Actionnaires

Spir Communication, Sofiouest, Schibsted ASA,
20 Min Holding

Président et directeur de la publication

Pierre-Jean Bozo

Directeur de la rédaction

Frédéric Filloux

Directeur commercial

Renaud Grand-Clément

Directrice marketing et communication

Elisabeth Cialdella

Directeur des opérations

Frédéric Lecarme

Directeur administratif et financier

Nicolas Bonnange

Coordination éditoriale

Christophe Joly

Maquette

Virginie Lafon

Distribution & logistique

Alexandra Gautier, Stéphane Lafosse,
Stéphane Rouxel

Equipe commerciale

Christophe Blond, Marie Armède, Joanna Berthier, Malika Beyragued, Virginie Blanchard, Jean-Luc Deschamps, Mickael Detaye, Alexandre Gazoni, Camille Habra, Yamina Ketfi, Klervia Le Calvez, Natacha Manuel, Pierre-Henri Paradas, François Prugnaud, Sandrine Rousset, Frédéric-Alexandre Talec, Marine Weissi

Informatique

Cédric Dazin, Olivier Moulinet, Jesod Soglo

Exé Traffic

Jessie Perrot-Audet, Stéphanie Gatty, Karim Ouamrane, Stéphane Rambaud, Hervé Vandeville

Impression

Quebecor SA
N° ISSN : 1632-1022 © 20 Minutes France,
2007.

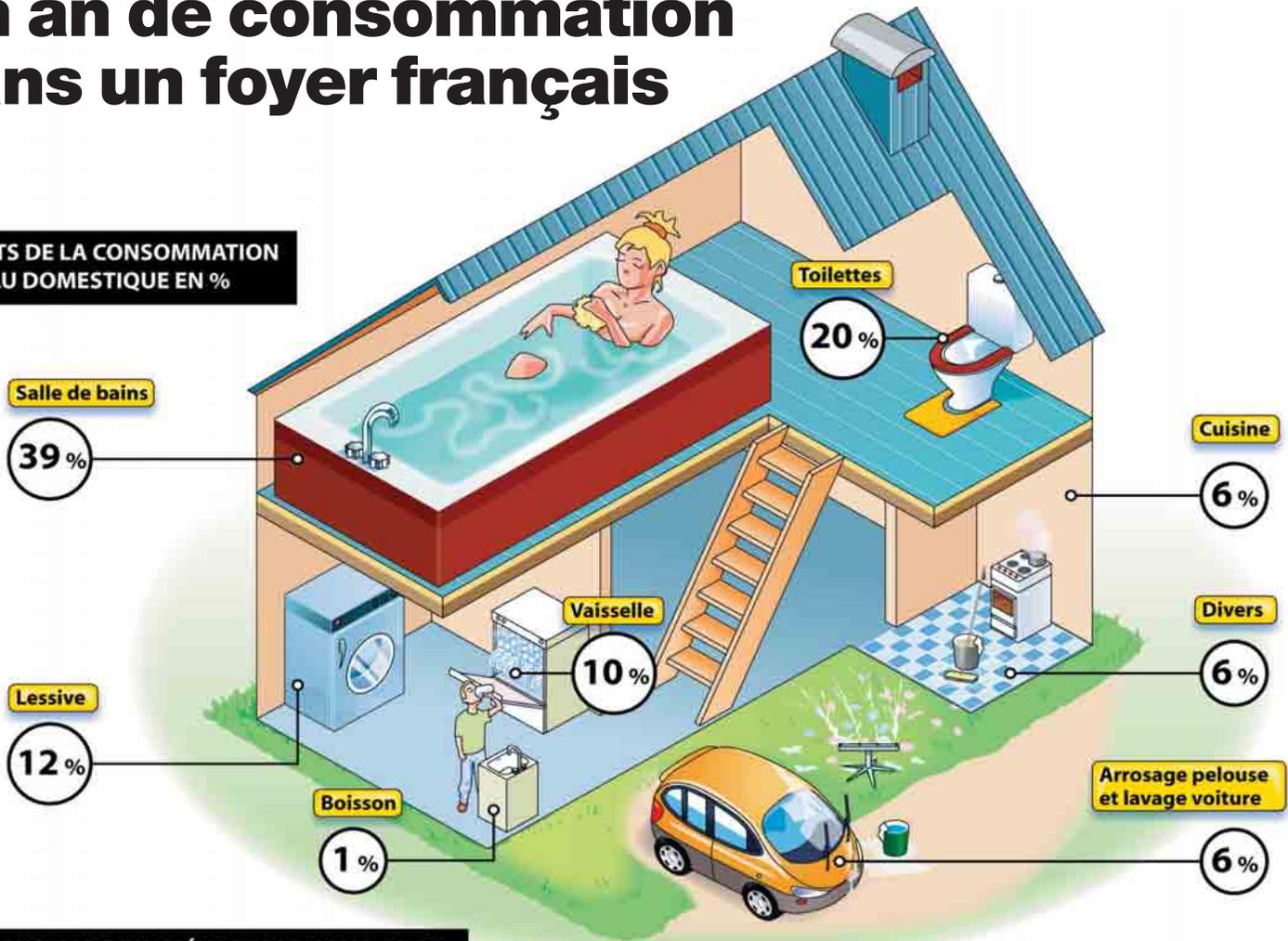
ÉDITO

On l'a dit, redit, rabâché... Sauf à avoir hiberné ces vingt dernières années, nul ne peut prétendre ignorer que notre petite planète ne supportera pas encore pendant cent ans les traitements que nous lui imposons. Ereintée, elle arrive à bout de souffle et nous le fait savoir. Réchauffement climatique, fin annoncée des énergies fossiles, développement de maladies dues à notre mode de vie... les effets sont connus. Même Nicolas Hulot, animateur vedette et lointain avatar people du rugueux René Dumont – le premier candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974 – est venu le clamer dans les oreilles, encore bouchées, des hommes et femmes politiques. Passons à l'acte. Avec ce nouveau supplément, 20 Minutes se propose de rendre à chacun sa (petite) place, et son (grand) rôle, dans ce défi qui s'annonce. Pas de catastrophisme ni de militantisme, mais une ouverture pour mieux comprendre les enjeux et les outils à notre disposition. « C'est vert et ça marche ! », affirme le botaniste Jean-Marie Pelt en titre de son dernier ouvrage. 20 Minutes le prouve. Pour ce premier numéro « Du Vert ! », nous vous proposons de vous tracer un chemin dans la jungle des labels environnementaux, de délaisser thon rouge ou merlu au profit d'autres espèces moins surexploitées et de vous habiller en textile équitable. Le tout pour notre plus grand bien à tous.

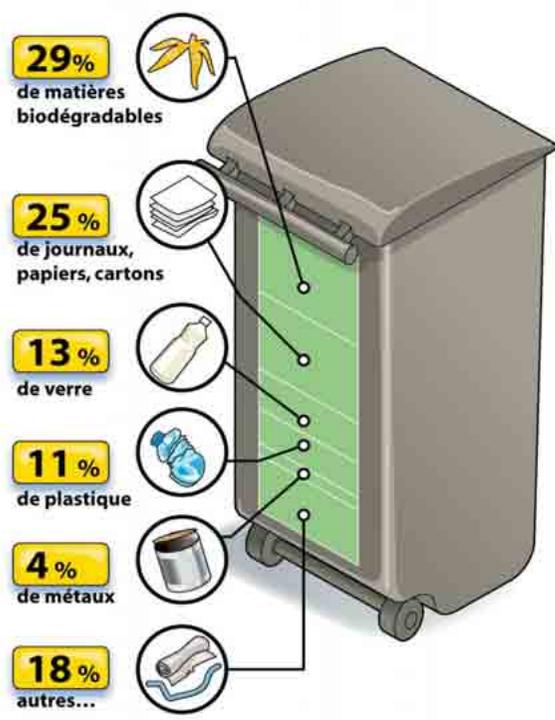
Carole Chatelain

Un an de consommation dans un foyer français

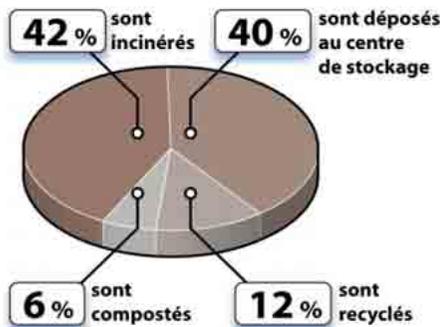
PARTS DE LA CONSOMMATION D'EAU DOMESTIQUE EN %



LA POUBELLE D'UN MÉNAGE FRANÇAIS, C'EST :



Parmi ces déchets,



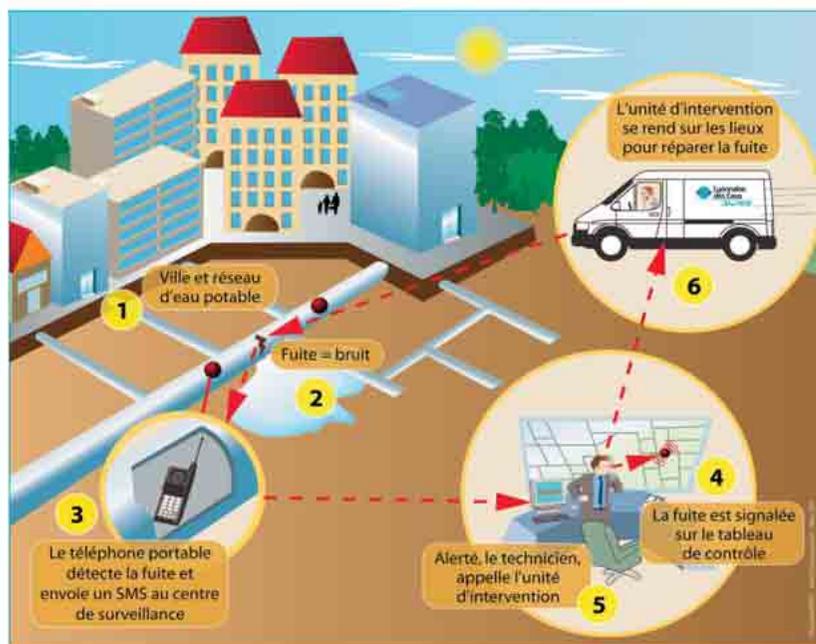
Evolution de la production d'ordures ménagères



UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES



DES TECHNOLOGIES DE POINTE AU SERVICE DE L'EAU



Signaler les fuites d'eau par texto

Imaginez que votre réseau d'eau vous envoie un SMS pour vous prévenir en cas de fuite ! Sachant qu'une canalisation qui fuit représente 480 litres d'eau perdus par jour, les ressources en eau seraient mieux préservées grâce à une telle technique...

Et bien, aujourd'hui, c'est possible ! Explications : lorsqu'il y a fuite, un son particulier est émis dans les tuyaux. Ce bruit est suffisamment différent du bruit classique de l'eau qui circule normalement, pour en être reconnaissable. Aussi, pour traquer les fuites, Lyonnaise des Eaux se sert de capteurs acoustiques, installés sur les têtes de vannes des canalisations. Aujourd'hui ces capteurs sont équipés d'une sorte de téléphone portable, programmé pour envoyer un SMS et prévenir en cas de fuite. Ainsi, plus besoin de retirer les capteurs pour récupérer les données enregistrées. Chaque matin, un technicien reçoit les SMS sur ordinateur et les analyse pour résorber les anomalies. A Dijon, on est même allé plus loin. « L'hiver dernier, nous avons installé

165 capteurs permanents sur les 500 km de canalisations », explique Antoine Lecuona, chef de l'agence locale de Lyonnaise des Eaux. « Cela permet une analyse en temps réel du comportement du réseau ». Avant, la détection d'une fuite pouvaient prendre en moyenne 180 jours, désormais elle est repérée en moins d'une semaine. « Nous avons déjà 19% de fuites trouvées en plus. » Soit 500 à 800 000 m³ d'eau sauvés dès la première année ! ■

Dessaler l'eau de mer, une solution d'avenir

Longtemps considérée comme une solution trop coûteuse en énergie, le dessalement s'impose aujourd'hui comme une solution efficace pour produire de l'eau potable.

Le marché du dessalement concerne actuellement 60 millions d'habitants alors que 40% de la population mondiale vit à moins de 100km de la mer. Dans le monde, sur 70 villes de plus d'un million d'habitants sans accès direct à des ressources supplémentaires en eau douce, 42 sont situées sur la côte.

En forte croissance, le marché du dessalement s'est développé sur la péninsule Arabe pour gagner les îles, notamment en zone méditerranéenne (Chypre, Malte, îles espagnoles) et conquérir de nouveaux Etats (Cap-Vert, Mexique, Californie, Floride, Israël). Aujourd'hui, il existe 12 500 unités de dessalement dans 120 pays, qui produisent 25 millions de m³ par jour. Longtemps « réservé » aux pays arides et souffrant de stress hydrique, le dessalement se développe de plus en plus dans des pays devant faire face à des sécheresses répétées. Le cas de l'Espagne est emblématique :



deux tiers des habitants de l'archipel des Canaries consomment désormais de l'eau de mer traitée en usine.

L'évolution récente du marché du dessalement est due à deux facteurs principaux : la consommation d'énergie, principale composante du coût du dessalement a pu être considérablement réduite depuis quelques

années, de plus, le prix des membranes et leurs performances ont été améliorées, ce qui rend la filtration très attractive. L'osmose inverse utilise des membranes semi-perméables qui filtrent et retiennent les sels et autres particules en suspension dans l'eau. Grâce aux progrès techniques, le dessalement est donc devenu compétitif et s'est imposé comme une solution pertinente sur le marché mondial. Boire l'eau de mer a de l'avenir ! ■

L'eau, le développement durable et l'entreprise

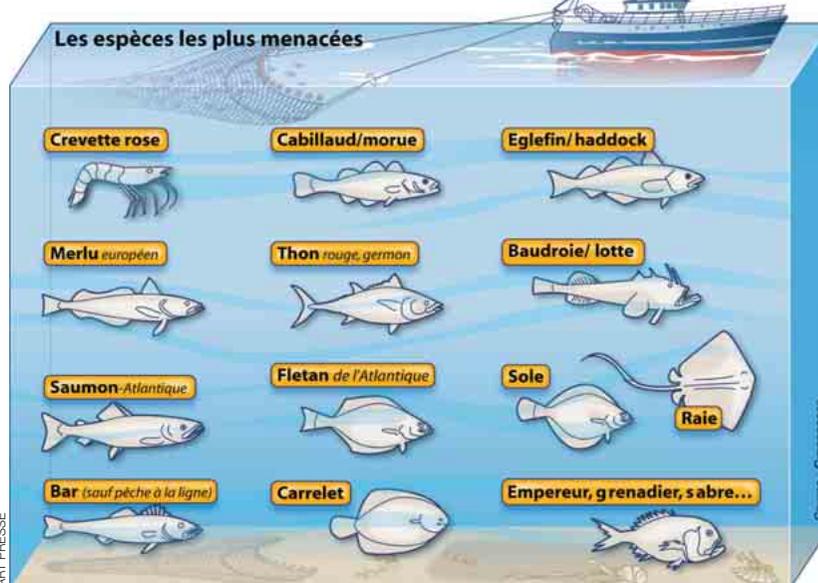
C'est d'abord une affaire de sensibilisation pour que les principes du développement durable guident chacune des actions de l'entreprise : réduction de la contribution à l'effet de serre, protection des ressources en eau, politique d'emploi durable à l'égard des personnes en difficulté... Pour cela, Lyonnaise des Eaux a mobilisé ses 8600 salariés quels que soient leur fonction ou leur âge. Quand on travaille dans le domaine de l'eau, responsabiliser chacun et promouvoir une consommation durable de l'eau, c'est ça le geste développement durable.

OCÉAN LA DEMANDE MONDIALE DE POISSONS A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR TROIS EN TRENTE ANS

A trop pêcher, l'homme risque d'être puni

« Le poisson ne voit pas l'hameçon, il ne voit que l'appât. L'homme ne voit pas le péril, il ne voit que le profit », dit un proverbe mandchou.

La disparition de la morue (cabillaud) à Terre-Neuve n'aura pas servi de leçon. La demande mondiale de poissons a été multipliée par trois en trente ans. Pourtant, selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), les trois quarts des réserves mondiales sont à 52 % complètement exploitées, à 16 % surexploitées et à 8 % épuisées. Nul n'ignore désormais les dangers qui pèsent sur le thon rouge et le cabillaud, menacés de disparition à l'horizon 2020. « Il faudrait que 40 % de la superficie des océans dispose d'un statut de réserve marine, estime Stéphan Beaucher, de Greenpeace. Il y a urgence à créer de grandes réserves en haute mer et des réserves plus petites en zone côtière pour permettre aux stocks de se régénérer. » Le message commence à trouver un écho dans la grande distribution. « L'an passé, nous avons décidé de franchir un cap en imposant sur six espèces (sole, turbot, barbue, plie, limande-sole et limande



franche) des tailles supérieures à la réglementation », affirme Jacques Le Cardinal, responsable de la poissonnerie chez Auchan. L'enseigne va plus loin en encourageant la vente du tilapia, poisson d'élevage moins problématique que les

espèces carnivores, et en stoppant de décembre à mars la vente de bar sauvage capturé en masse sur les zones de reproduction. « Ce n'est pas anodin, c'est 200 tonnes de poissons que nous ne vendrons pas cette année. » **C. Levesque**

thon menacé

La France, l'Italie et l'Espagne effectuent 50 % des prises mondiales de thon rouge, évaluées par l'Union européenne à 50 000 tonnes par an depuis 1995, soit deux fois l'estimation du niveau de reproduction de l'espèce. Les prises réelles étant difficiles à contrôler, ce chiffre dépasse de loin le quota actuel (29 500 tonnes par an), lui-même supérieur à celui souhaité par les écologistes pour éviter un déclin des populations. L'essentiel du thon rouge pêché en Méditerranée est engraisé dans des cages, avant d'être exporté vers le Japon.

FACE-À-FACE

« Des moyens démesurés »



STÉPHAN BEAUCHER

Responsable de la campagne Océans de Greenpeace.

Etes-vous satisfait des quotas de pêche revus par l'Union européenne en début d'année ?

La pêche est une cueillette sur des espèces sauvages avec des moyens techniques démesurés. Or, ces décisions politiques reviennent tous les

dix mois, sans tenir compte des cycles biologiques des poissons, beaucoup plus longs. Les poissons de grand fond vivent cent vingt ans et se reproduisent à 60 ans. En dix ans, la pêche a prélevé 80 % des reproducteurs d'empereurs ! C'est pourquoi il faut une gestion pluriannuelle et par zone, non par espèce.

L'aquaculture constitue-t-elle une alternative à la surpêche ?

Pour certaines espèces végétariennes seulement, comme le pangasius ou le tilapia. Pour les autres, il faut 7 kg de poisson fourrage (ensuite réduit en farine) pour un kilo de poisson d'élevage. Or, ces poissons fourrages sont souvent prélevés au large des côtes africaines, privant les populations locales d'une source importante d'alimentation.

Les consommateurs ont-ils un rôle à jouer pour changer la donne ?

Un Français consomme 32 kg de poisson par an – c'est sa deuxième source de protéines juste derrière le porc – et cela augmente de 2 % par an. Il serait temps de reconsidérer le poisson comme un produit festif et de diversifier ses choix : 70 % de notre consommation concerne neuf espèces, alors que cent vingt sont disponibles. **Recueilli par C.L.**

« Nous contestons les chiffres »



MOURAD KAOUL

Président du Syndicat des thoniers de la Méditerranée et de Medisamak, représentant les flottes de quatorze pays riverains de la Méditerranée.

Comment voyez-vous l'avenir du thon rouge en Méditerranée ?

Nous contestons les pseudo-rapports scientifiques qui prétendent qu'il n'y aura plus de thon d'ici à 2030 sans prendre en compte les études de la Commission générale pour la pêche en Méditerranée. Il faut aussi prendre en compte les effets du réchauffement climatique, qui déplace les bancs de poissons vers des eaux plus froides. Et nous dénonçons avant tout la pêche illégale. Les 35 thoniers français sont surcontrôlés et nous n'avons rien à cacher. En revanche, les flottes de pays non riverains continuent d'accéder aux ressources de la Méditerranée sans que ne soit effectué le moindre contrôle.

Seriez-vous prêts à stopper la pêche pour que les stocks se régénèrent ?

Nous pouvons arrêter de pêcher un an s'il le faut, mais à condition que tous les pays soient logés à la même enseigne. A cet égard, les dernières conclusions de l'Iccat (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) sont inacceptables pour nous : d'un côté, elle reconnaît la nécessité de protéger les thons juvéniles, et de l'autre, elle autorise certains pays comme la Croatie à pêcher des jeunes de 6,4 kg ou 8 kg, contre 10 kg auparavant. **Recueilli par C.L.**

Kenneth White, la poésie en vert

A 70 ans, l'écrivain franco-écossais Kenneth White cultive une écologie de l'esprit, à la frontière entre poésie, pensée et science. Fondateur de la « géopoétique », il entend « repenser radicalement le rapport de l'être humain au monde ».

Passé le portail récalcitrant, au bout du chemin, il faut traverser un jardin soigné avant de pénétrer dans l'antre de Kenneth White : son « atelier atlantique ».

Dans les combles, à même le jonc de mer, une multitude de dossiers sagement alignés et autant de galets, comme si un coup de vent risquait de les faire s'envoler. Sur les murs, des cartes (météorologiques, topographiques...). Beaucoup de cartes. Au rez-de-chaussée, des livres (beaucoup de livres), des coquillages, des pierres. Autant d'éléments recueillis en voyage. « Mon travail s'articule autour d'une dialectique entre er-



rance et résidence », explique le poète, essayiste et prosateur dans un français parfait. Installé en France depuis quarante ans, Kenneth White cherchait « un lieu physique dense et intense », à l'image de la côte écossaise où il passa son enfance. « Ça ne pouvait être que le nord de la Bretagne, sur cette ligne d'écriture du monde qu'est

le littoral, point de rencontre entre l'humain et l'immensité. » Souriant et accessible, Kenneth White compare son œuvre considérable, intrinsèquement écologiste, à une flèche dont les essais constitueraient la penne, les livres de voyage, la tige, et les poèmes, la pointe. Inventeur de la géopoétique (www.geo-poetique.net), Kenneth White pratique

le « nomadisme intellectuel », sujet de son livre *L'Esprit nomade*. Son analyse poussée de notre histoire culturelle l'a conduit à ce constat, moins pessimiste que « possibiliste ». « Nous sommes arrivés au bout de l'autoroute, du "chemin du faire" de l'Occident. Nous sommes dans un creux rempli de riens. Lorsque l'on réfléchit à l'échelle mondiale, seule la planète constitue notre dénominateur commun, d'où le terme géo dans "géopoétique", qui n'est rien d'autre qu'une tentative d'ouvrir un nouvel espace culturel fondé sur le rapport entre l'esprit humain et la Terre. » Sur le petit chemin qui mène à la mer, le vent siffle et malmène les ajoncs. Sous le ciel chargé d'inoffensifs cumulus, la mer moutonne. Les éléments, en grande discussion, semblent vouloir lui donner raison. **Catherine Levesque** *Le Plateau de l'albatros. Introduction à la géopoétique*, éd. Grasset (20 €). *Le Rôdeur des confins*, éd. Albin Michel (20 €). *Un monde ouvert. Anthologie personnelle*, Gallimard, coll. « Poésie / Gallimard » (9,30 €).



Mettez une betterave
dans votre moteur.

flexifuel

Feel the difference



NOURRITURE L'AGRICULTURE FRANÇAISE NE SUIT PAS LES NOUVEAUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

Le bio pousse dans le menu, pas dans les champs

Doucement mais sûrement, le bio se fait une place dans l'assiette des Français.

Ainsi, selon la 4^e édition du baromètre de l'Agence Bio/CSA, plus de quatre Français sur dix ont consommé des produits bio en 2006 : 43 % au moins une fois par mois, 23 % au moins une fois par semaine et 7 % quotidiennement. Et si 44 % des personnes interrogées déclarent ne jamais acheter bio, ils étaient 51 % en 2003. Des chiffres encourageants, mais à relativiser : 1,1 % des produits alimentaires consommés en France, laitages, fruits et légumes en tête, sont issus de l'agriculture biologique. Si 43 % des consommateurs bio jugent normal de payer ces produits plus chers (ils sont prêts à payer 13 % de plus), le surcoût (environ 25 %) n'en reste pas moins un frein.

Paradoxalement, la filière



43 % des consommateurs jugent normal de payer les produits bio plus cher.

biologique française, pourtant pionnière dans les années 1980, affiche un retard énorme par rapport au reste de l'Europe. Elle occupe le 19^e rang pour la

part de sa surface agricole consacrée au bio (1,9 %), loin derrière l'Autriche (13,55 %) et la Finlande (7,31 %). « Je ne vois pas d'autre explication que politique, déplore

Hugues Toussaint, président d'Objectif Bio et de Bio Consom'acteurs, qui regroupent les professionnels du secteur. Ce déni est nourri par la pression des lobbys de

l'industrie phytosanitaire et des grands céréaliers, au mépris des Français qui sont à 80 % favorables au bio et contre les OGM. »

Faute de production, la France importe actuellement 25 % de son alimentation biologique. Un autre paradoxe quand on sait que le transport pèse lourd dans les émissions de gaz à effets de serre... et que l'agriculture biologique dépense 20 % d'énergie en moins que l'agriculture conventionnelle grâce à ses méthodes de production (une tonne d'engrais chimique nécessite 2 à 3 tonnes de pétrole). Et Hugues Toussaint de demander « une aide au maintien des agriculteurs bio pour limiter le coût de leurs produits, quitte à pénaliser les produits issus de l'agriculture conventionnelle pour ses effets nocifs sur la santé et l'environnement. »

Catherine Levesque

bon pour moi

Préserver sa santé. C'est la première motivation de ceux (94 %) qui achètent des produits issus de l'agriculture biologique. Deux autres motivations suivent de très près : « pour être certain que les produits soient sains » (93 %), « pour la qualité et le goût des produits » (90 %). Finalement, la préoccupation environnementale arrive relativement loin derrière, avec « seulement » 83 % des citations. Par ailleurs, les adeptes du bio se concentrent en région parisienne et dans le Sud-Ouest, à l'inverse de l'est de la France où ils sont les moins nombreux.

Prime aux spécialistes

Les magasins spécialisés (Biocoop, La Vie Claire, Naturalia...) et les grandes surfaces se partagent les 3/4 du marché des produits bio à part égale. Le choix est évidemment moindre dans les supermarchés, qui vendent surtout du lait, des œufs, de la viande et du café. Carrefour, pionnier en

la matière, commercialise environ 250 produits sous sa marque et 404 autres références. Bien moins que les boutiques spécialisées qui comptent finalement jusqu'à 3 000 références. Plus sollicitées pour leurs rayons épicerie et traiteur, elles privilégient les producteurs locaux.

Moins de pesticides

Troisième consommatrice au monde de pesticides et première en Europe, la France utilise ces produits de traitement à 90 % dans l'agriculture (5 kg/hectare). Dans l'Union européenne, sur les 47 % d'aliments contenant des résidus de pesticides, 5 % dépassent des limites maximales autorisées. Un chiffre qui s'élève à 6,7 % dans

l'Hexagone. Avec la nouvelle réglementation européenne, le gouvernement entend réduire de moitié la vente des substances les plus dangereuses d'ici à 2009, soit 10 % de la quantité totale, qui concentrent 50 % des risques pour l'environnement et la santé. A lire : Pesticides, révélations sur un scandale français. Ed. Fayard. (20 €).

3 QUESTIONS À

LYLIAN LE GOFF



Médecin et auteur de Manger bio, c'est pas du luxe (Ed. Terre vivante).

Votre recette pour manger bio sans payer plus cher ?

Varier son alimentation, réduire sa consommation de viande au profit de céréales et légumineuses pour rétablir la part des protéines

d'origine végétale, insuffisante. Les économies réalisées permettent d'acheter des produits bio, beaucoup plus riches en nutriments protecteurs (oméga 3, fibres, antioxydants...).

Pourquoi le bio n'est-il pas plus abordable ?

L'agriculture bio est moins rentable et exige plus de main-d'œuvre. Pourtant, les consommateurs de bio devraient bénéficier d'un crédit d'impôt pour les économies induites : prévention en matière de pollutions et de santé publique, préservation de la qualité de l'eau, enrichissement des sols...

La protection de la planète passe donc par l'assiette ?

Oui, un tiers des gaz à effets de serre passe par l'assiette. Selon les climatologues, manger bio et moins de viande sont des moyens de corriger les effets nocifs de notre société de consommation.

Hubert Sauper, cinéaste sensible

Avec le film documentaire *Le Cauchemar de Darwin*, Hubert Sauper, 40 ans, a dénoncé avec force les ravages sociaux et environnementaux de la mondialisation. Inclassable, le cinéaste cherche à déclencher une vraie réflexion chez le spectateur.

Hubert Sauper a beau être tout de noir vêtu, il use volontiers de la métaphore médicale. « L'homme est un

peu le cancer de la Terre : il la ronge sans comprendre que, à l'instar de la maladie, il disparaîtra en même temps qu'elle. » Dès son enfance dans un village tyrolien idyllique et caricatural, le réalisateur du *Cauchemar de Darwin* a appris à regarder au-delà de l'image que l'on perçoit. « J'ai hérité très tôt de mon père écrivain une sorte de "capacité radiologique" qui est à la base de mon travail. »

Insaisissable, Hubert Sauper refuse les étiquettes. Ni écologiste, ni militant.



J. CASSAGNE / 20 MINUTES

Baroudeur élégant, ce quadragénaire polyglotte vit depuis treize ans à Paris et nourrit son inspiration de ses voyages et nombreuses rencontres. Sur la réserve, il semble avoir développé une méfiance légitime après la cabale dont son documentaire à succès (450 000 entrées) fut victime, il y a un an. Déclenchée par une contre-en-

quête, une polémique franco-française a vigoureusement mis en cause la véracité de son propos. On le sent blessé. « Galilée aussi fut condamné en son temps, ironise-t-il. C'est un énorme privilège de voir ses images déclencher autant de choses. Et cette injustice est bien moindre que celle subie par les protagonistes de mon film... » Loin de

vouloir culpabiliser le spectateur, le réalisateur cherche avant tout à le sensibiliser et le responsabiliser en jouant sur son intelligence et ses émotions. « A court terme, la logique du capitalisme est plus performante que celle de la nature, et nous ne faisons rien face à la catastrophe qui se profile. J'ai choisi l'Afrique pour dénoncer cette mondialisation parce que les mécanismes y sont plus transparents. Ce n'est pas une gouvernance écologique mondiale qui fera bouger les choses, mais le peuple, la conscience publique. Or, le cinéma a cette capacité de transformer une information brute en conscience. Je n'ai pas cherché à raconter une histoire, mais seulement à donner des pistes. Mon film est, en ce sens, beaucoup plus qu'un documentaire. C'est une allégorie qui parle métaphoriquement de l'ensemble de la planète. Sinon je n'aurais pas passé quatre ans à travailler dessus. Et je compte bien taper plus fort la prochaine fois ! », affirme-t-il, avant d'enfourcher son vélo. **Catherine Levesque**

Consommation mixte (l/100 km) : 7,0 et rejets de CO₂ (g/km) : 167. Consommation superéthanol E85 : en cours d'homologation. Ford France, Division de FMC Automobiles SAS, SIREN 425 127 362 RCS Versailles.

Ford Focus *flexifuel*.

Mettez une betterave dans votre moteur, vous roulez plus propre.



Avec Ford, dès aujourd'hui vous roulez pour demain.

Avec le blé ou la sciure de bois, la betterave fait partie des végétaux qui servent à produire le superéthanol ou "carburant vert". Avec son modèle Focus flexifuel, équipé pour fonctionner au superéthanol E85, Ford s'engage résolument dans l'ère des énergies alternatives respectueuses de l'environnement. Plus de 500 stations à fin 2007 et près de 1 500 à fin 2008 couvriront le territoire, permettant à tous ceux qui veulent faire un geste fort pour la planète, de réduire jusqu'à 70 % les émissions de CO₂ à effet de serre.

FordFocus *flexifuel*

Feel the difference



TEXTILE UN TEE-SHIRT CORRESPOND À ENVIRON 150 G DE PESTICIDES ET D'ENGRAIS POLLUANTS

Préserver la planète, c'est coton

Les fibres naturelles n'ont parfois de naturel que le nom. A l'image du coton, culture la plus polluante de la planète. Gourmande en eau (elle a fait disparaître la mer d'Aral), elle englutit un quart des pesticides utilisés dans le monde bien qu'elle ne représente que 2,4 % de la surface agricole. Un tee-shirt en coton équivaut, grosso modo, à 150 g de pesticides et d'engrais polluants. Sans parler des nombreux traitements chimiques infligés à la fibre dans un second temps... Encore rare sur le marché des textiles, l'Ecolabel européen (voir page 14) vise à diminuer cet impact environnemental en limitant le niveau de résidus chimiques et en interdisant certaines substances dangereuses. Il concerne aussi des matières dérivées du pétrole.

Il y a deux ans, Max Havelaar France innovait en lançant sa filière de coton équitable, aujourd'hui adoptée par plus de quarante marques (Celio, Kindy, Rica Lewis, Cora...) et quelques créateurs, sur plus de 300 modèles. « Ce coton n'est pas systématiquement bio, mais sa production, en provenance à 80 % de l'Afrique de l'Ouest et à 20 % de l'Inde, est garantie sans OGM et s'avère beaucoup plus respectueuse de l'homme et de l'environnement », précise Christophe Alliot, directeur délégué aux affaires internationales Max Havelaar France. Si le coton équitable représente une part encore minime sur le marché, la progression est rapide : « 700 tonnes importées en France en 2005, 1 500 tonnes en 2006 et 7 000 tonnes à l'international. » **C. L.**

démocratisation

Signe des temps, nos postiers porteront cette année 350 000 polos et tee-shirts en coton équitable labellisé Max Havelaar. Loin de se cantonner aux boutiques spécialisées, le coton équitable occupe désormais une bonne place dans la grande distribution : plus d'une vingtaine de références chez Cora et une gamme 100 % coton bio et équitable sous la marque Jardin Bio (linge de toilette, chaussettes), disponible chez Champion, Intermarché, Hyper et Super U, E. Leclerc...

Pour être belle en labels

TEE-SHIRT

en coton équitable Max Havelaar, à partir de 22,90 € à La Redoute (www.laredoute.fr).

MARINIÈRE ARMOR LUX en coton équitable Max Havelaar, à partir de 43 € à la Camif (www.camif.fr).

SAHARIENNE LAFUMA en coton bio et chanvre, à partir de 65 € à la Camif.

SAC BILUM à base de bâches publicitaires recyclées (env. 65€, www.bilum.fr).



JEAN CORTO BELLO

en coton 100 % équitable labellisé Max Havelaar, à partir de 60 € à la Camif.

JEAN LEVI'S ECO 570

100 % coton bio (certifié EKO Sustainable Textile), indigo naturel, bouton noix de coco et métal non galvanisé, rivets remplacés par une couture renforcée, patch en coton et non en cuir, délavage à l'amidon de pomme de terre, au mimosa et au savon, env. 120 €.



TENNIS VEJA TAUÀ

en coton biologique et équitable (produit par une coopérative de petits producteurs dans le Nordeste du Brésil) et en caoutchouc naturel d'Amazonie, env. 69 € la paire. www.veja.fr.

CHAUSSURES BIONAT (Ecolabel européen), modèle Baroudeur, chanvre naturel, 145 € la paire. Rens. : 03 88 82 57 57 ou www.bionat.fr.

Pour être beau en bio



TEE-SHIRT ÉNERGIE

manches courtes, col rond, jersey en 100 % coton bio, légèrement cintré. 28 € sur www.modetic.com.

TEE-SHIRT MANCHES COURTES RICKSHAW

100 % coton bio et équitable. A partir de 25 € à la Camif.

SWEAT PLUSH

SYNCHILLA en polaire 100 % polyester recyclable (existe pour femme, avec capuche). 70 €. Rens. : 0805 98 00 12 (gratuit) ou www.patagonia.com.



PANTALON FORGE 100 %

coton biologique (orange, beige ou marron, existe en modèle femme), env. 85 €.

JEAN LEVI'S ECO 506

100 % bio. A partir de 120 € chez Levi's Store.

JEAN RICA LEWIS 70 Max Havelaar en coton équitable. A partir de 39,90 € aux 3 Suisses (www.3suisses.fr).



BASKET DAWN

en cuir de tanneries labellisées ISO 14001, semelles intérieures avec 15 % de composants recyclés et semelles extérieures avec 20 % de caoutchouc recyclé, toile de jute et chanvre, lacets en chanvre. 110 € (hommes ou femmes). (www.patagonia.com).

CHAUSSURES LAFUMA GREENLEY fibre de chanvre et semelles en caoutchouc naturel, tannage sans chrome VI, à partir de 60 € à la Camif.



P E N D A N T
QUE VOUS TOURNEZ
LES PAGES DE VOTRE
20 MINUTES,
LA TERRE CONTINUE
DE TOURNER.

 **20minutes.fr**

20 Minutes, à la seconde près

RECHERCHE L'INDUSTRIE DU TEXTILE TENTE DE LIMITER SON IMPACT SUR LA PLANÈTE

Quelques matières en quête d'étoffes

S'habiller de nouveaux textiles respectueux de l'environnement.

Sur le papier, l'idée est séduisante. Dans les faits, il y a de quoi être chiffonné, chaque grande famille de textiles soufflant le chaud et le froid. « Les pistes de réflexion sont nombreuses, souligne Valérie Cailliez, de l'Institut français du textile et de l'habillement. Du côté des fibres synthétiques – de loin les plus nombreuses sur le marché – on cherche à remplacer le pétrole par des matières premières renouvelables. Une société américaine a développé une fibre à base d'amidon de maïs sous la marque Ingéo, et l'on peut très bien imaginer à l'avenir un produit similaire en Europe à base de betterave. » Autre exemple, la viscose de bambou, plutôt tendance : « Au lieu de fabri-



Le bambou est une alternative à l'utilisation de la cellulose du bois.

quer la viscose à partir de la cellulose du bois, on choisit le bambou parce qu'il pousse beaucoup plus vite, explique Valérie Cailliez, mais le processus, c'est-à-dire le mode de fabrication, n'est pas plus propre pour autant et fait appel à des produits chi-

miques. A base de cellulose, le Lyocell, lui, révolutionne le marché de la viscose grâce à un processus moins polluant. » Et c'est bien là que le bât blesse. On peut toujours saluer le retour du lin, du chanvre, moins exigeants que le coton à cultiver, mais c'est

sans compter sur les traitements agressifs infligés ensuite à ces fibres, afin qu'elles se froissent moins, ou, dans le cas de la laine, qu'elle ne gratte pas. « De plus en plus d'efforts sont produits pour limiter l'impact environnemental de l'ennoblissement des textiles, constate Valérie Cailliez, aussi bien sur le choix des colorants, qui peuvent s'avérer nocifs pour la santé, que pour les quantités d'eau utilisées. »

Malheureusement, le caractère éphémère de la mode a tendance à gommer ces efforts engagés en matière d'éco-conception, plus faciles à imposer dans les marques de vêtements sportifs comme Patagonia, dont la clientèle est plus sensibilisée. La balle est donc plutôt dans le camp du consommateur.

Catherine Levesque

100 % récup

Connue pour avoir innové en 1993 avec ses polaires à base de bouteilles de plastique, la marque Patagonia pousse loin son sens de l'écologie. Sa laine est traitée sans chlore, son coton est bio et les carcasses de crabes ont détrôné les ions d'argent dans son traitement anti-odeurs. Autre innovation, le recyclage. « Limitée au aux sous-vêtements, la récupération s'élargit aux tee-shirts, ainsi qu'au Polartec, y compris celui de nos concurrents. En outre, la totalité de notre collection automne-hiver 2007 sera recyclable », dit-on chez Patagonia.

« Passer du catastrophisme à la mobilisation »

JEAN-MARIE PELT

Professeur émérite de biologie végétale et de pharmacologie à l'université de Metz, président fondateur de l'Institut d'écologie, auteur de *C'est vert et ça marche !* (éditions Fayard, 19 €).

Selon vous, quelle est l'urgence écologique ?

L'urgence, c'est l'écologie ! D'autant plus que, Nicolas Hulot n'étant pas candidat à l'élection présidentielle, elle n'est à mon sens déjà plus suffisamment présente dans les discours que nous entendons. Je parle d'une écologie vraiment durable, en particulier sur les thèmes de l'énergie. Nous devons nous diriger très vite vers une plus grande sobriété, ce qui ne veut pas dire vivre moins bien, mais autrement, et développer les énergies renouvelables.

Contrairement à d'autres auteurs écologistes, vous donnez dans votre ouvrage des exemples positifs de développement durable. Etes-vous optimiste ?



Nous disposons d'un diagnostic que nous n'avions pas il y a vingt ans. Nous avons évalué nos dégâts et nous avons la chance d'avoir des solutions précises. Non seulement

elles existent, mais elles ont fait leur preuve. Il faut vraiment passer d'un discours catastrophiste à un discours mobilisateur pour conjurer les périls. On sait faire, on peut faire.

Vous citez plusieurs exemples étrangers. Comment expliquez-vous le retard de la France ?

La nature ne pèse pas très lourd dans notre pays latin et cartésien. C'est grâce aux pays du Nord que l'Union européenne avance en matière d'écologie. Il faut que la France fasse son mea culpa et rattrape son retard.

Le concept de développement durable n'est-il pas un leurre quand certains prônent la décroissance ?

C'est un concept fort et puissant, qui porte une triple solidarité : entre les générations, entre les êtres vivants, entre les riches et les pauvres. Malheureusement, il est souvent détourné à des fins de communication. J'ai veillé dans mon livre à ne donner que de vrais exemples, mis en œuvre par des gens qui y croient. Il faut défendre ce concept pour qu'il ne se dévoie pas, et ne pas se contenter de mettre de la peinture verte sur une muraille qu'on refuse de faire tomber !

C. L.



csuper.fr

LAQUELLE DE CES ACTIONS PROTÈGE LE MIEUX L'ENVIRONNEMENT ?

L'eau, l'air, la terre sont menacés. Marcher, nager, rouler à vélo... font partie des petites actions du quotidien qui ne portent pas atteinte à la nature, permettent de la découvrir et d'avoir envie de la protéger. Adhérer à la LPO c'est soutenir d'un seul geste des milliers d'actions concrètes par an, en faveur de l'environnement. Chaque jour la LPO, l'une des premières organisations de protection de la nature en France, accueille les oiseaux blessés ou mazoutés dans ses centres de soins, sauvegarde des sites naturels, s'implique auprès des enfants dans l'éducation à l'environnement, développe le tourisme de nature dans les régions. Dès aujourd'hui devenez membre et rejoignez-nous dans cette formidable aventure humaine où chacun peut contribuer à protéger la planète. Appelez-nous au 05 46 82 12 34 ou retrouvez nous sur www.lpo.fr. Pour adresser vos dons écrivez à : LPO- BP 90263- 17305 Rochefort



LIGUE POUR
LA PROTECTION
DES OISEAUX

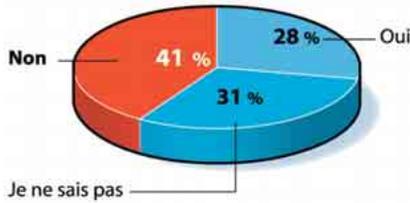
TENDANCE DE PLUS EN PLUS DE MARQUES METTENT EN AVANT LEUR VOLONTÉ DE PRÉSERVER

Labels verts, argument marketing

Le développement durable, nouveau filon ? Tout porte à le penser : dans les rayons, pas moins de soixante labels, logos et slogans y font référence.

Une jungle où même les plus initiés avouent se perdre : « écolabels, marques vertes, c'est la foire d'empoigne », déplore Dorothee Quickert-Menzel, de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) où les appels affluent pour s'assurer que les produits sont aussi inoffensifs que sur l'étiquette. « Nous sommes incapables d'y répondre car il faudrait pour cela tester chacun d'entre eux en laboratoire. » Dans le doute, une consigne : s'en tenir aux labels officiels. Il en existe deux en France, NF Environnement et l'Ecolabel européen (voir tableau). Le problème : lors d'une étude menée par huit associations de consommateurs en 2005, sur 1350 produits examinés, à peine 2 % affichaient l'écolabel européen. Pour le reste, le verdict des enquêteurs est sombre : certifications facultatives, cahiers des charges

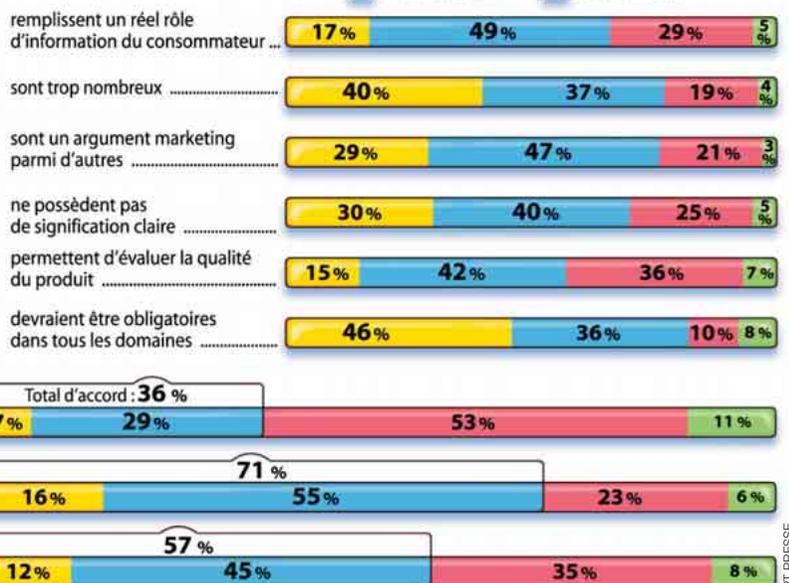
SELON VOUS, LES LABELS EXISTANTS RÉPONDENT-ILS DE FAÇON ADÉQUATE AUX BESOINS ACTUELS DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?



PENSEZ-VOUS QU'ILS...

garantissent tous le même degré de fiabilité
sont un gage de confiance
sont un gage de qualité

SELON VOUS, ILS...



qui ne portent pas forcément sur tout le cycle de vie du produit. « On y trouve le pire et le meilleur », confirme Philippe Wetterwald, président du Comité français des écolabels. Alors comment différencier un simple argument marketing d'une réelle démarche écolo ? Le logo Ecocert est un indice. Certaines

marques utilisent cet organisme de contrôle et de certification reconnu par l'Etat pour garantir la qualité de leurs produits. « Bien sûr, tous les fabricants ne sont pas des fraudeurs, mais être contrôlé par un tiers indépendant met une pression bien utile », estime Dorothee Quickert-Menzel. Quid des

marques comme Maison verte qui ont bâti leur renommée sur cet argument écolo ? Quelles garanties apportent-elles par rapport à un label officiel ? « Pour ne pas donner d'informations qui puissent servir les concurrents », la marque n'a pas souhaité répondre. « On trouve encore de tout, mais il y a une ten-

dance à la sincérité des messages », conclut Emilie Desmos du département éco-conception de l'Ademe. Même optimisme à la répression des fraudes. En 2005, 68 % des entreprises contrôlées ont pu justifier de leurs prétentions vertes. Encourageant : en 1998, elles n'étaient que 40 %. **Adeline Colonat**

« Les labels officiels sont fiables »

PATRICIA PROIA

Responsable du pôle environnement de l'Afaq-Afnor Certification.

Quelles garanties apportent les écolabels ?

Les labels NF Environnement et l'Ecolabel européen sont fiables car ils sont délivrés par un organisme tiers indépendant. Sans compter que chaque consommateur peut vérifier nos critères sur les cahiers des charges. Ils sont consultables par tous, gratuitement.

Vous effectuez des contrôles réguliers ?

Bien sûr. Avant d'accorder un label, nous réalisons un audit sur le site de fabrication.



Chaque année, nous renouvelons cet audit et testons chacun des produits en achetant dans le commerce des cahiers, du liquide vaisselle que nous envoyons en laboratoire.

Vous arrive-t-il

de retirer un label ?

Rarement, mais oui, c'est arrivé. Un fabricant peut commettre une petite erreur, une fois. Mais il doit se remettre en conformité dans le mois qui suit. Si ses produits ne passent pas les contrôles suivants, le label est retiré.

Que pensez-vous des labels verts non officiels ?

Lorsqu'un fabricant déclare être « meilleur pour la nature », le consommateur devrait pouvoir vérifier sur quelles bases. Rien ne garantit ce qui se cache derrière l'étiquette. C'est la raison pour laquelle nous avons créé les labels officiels, totalement transparents.

Recueilli par A.C.

Des critères encore plus élevés selon les marques

S'ils sont fiables, les labels officiels n'offrent pas les critères écologiques les plus stricts du marché.

Ces derniers sont fixés pour que 5 à 30 % des produits vendus soient labellisés. « Nous désignons ainsi le haut du panier mais rien n'empêche de faire encore mieux ! », observe Emilie Desmos de l'Ademe. L'Arbre vert qui porte

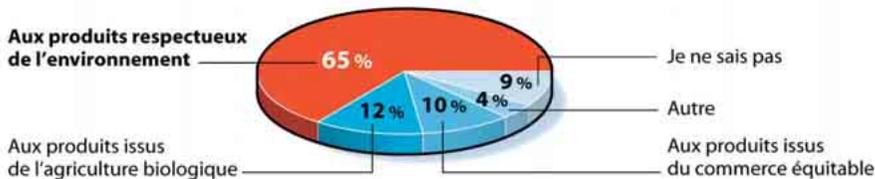
l'écolabel européen affirme ainsi s'imposer les critères qui seront ceux de l'Ecolabel en 2009. Même échos chez Ecocert, qui délivre son label à cinq marques de détergent. « Nous allons en amont des labels officiels en exigeant qu'il n'y ait pas de pétrochimie dans les formulations », avance Emilie Cherhal du département éco-produit.

pesticides Réduire l'utilisation de pesticides sans hausse de prix. C'est ce que promet la garantie ASHA (Action sécurité hygiène alimentaire) mise en place par l'Institut Pasteur de Lille et le marché de gros de Lille. Elle ne concerne encore que la pomme de terre. A suivre.

LA NATURE EN PROPOSANT DES PRODUITS MOINS NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT

ou véritable démarche écologique ?

DANS VOTRE VIE QUOTIDIENNE, À QUEL TYPE DE PRODUITS ACCORDEZ-VOUS LE PLUS D'ATTENTION ?



POUR VOUS, LES INFORMATIONS DÉLIVRÉES PAR LES LABELS...

 Oui Non Je ne sais pas


L'enquête a été réalisée auprès de 530 lecteurs de 20 Minutes du 20 au 26 février 2007.

Les jeunes ne sont pas les plus verts

La conscience de l'environnement viendrait-elle avec l'âge ? C'est à croire. Ainsi, parmi les 55 % de personnes interrogées qui déclarent connaître les labels environnementaux, 42 % ont plus de 50 ans, et seulement 24 % entre 35 et 49 ans. Encourageant, 70 % en citent spontanément, avec en tête : Ecolabel (55 %), AB (35 %) et ISO (13 %). En queue de tableau, l'Afnor, l'Ademe et le Label Vert (2 %). Le label AB fait la preuve de son ancrage dans les esprits, puisque 93 % affirment en connaître la signification, suivi de l'Eco-

label européen (74 %) et de l'anneau de Möbius (60 %), indiquant le caractère recyclable d'un produit. En revanche, 41 % considèrent que les labels existants ne répondent pas de façon adéquate aux besoins actuels de préservation de l'environnement, avec une forte proportion de personnes sans opinion (31 %). Logique, ils sont une majorité (50 %) à ne pas souhaiter la création de nouveaux labels. Quant à être prêt à payer plus cher pour un produit labellisé, le « non » l'emporte de peu avec 51 % des réponses. C. J.

Logos trompeurs

Un arbre avec le slogan « non polluant » ou « protégé de l'environnement » est un abus courant. Avec leurs allures de label, ces messages vont à l'encontre de la norme ISO 14020 qui régit les déclarations environnementales. Celle-ci stipule qu'il faut éviter toutes déclarations vagues impli-

quant qu'un produit est inoffensif pour l'environnement. Ensuite, les objets naturels ne sont admis que s'il existe un lien direct et vérifiable : un arbre pour du papier recyclé, par exemple. Au grand dam des associations de consommateurs, cette norme n'est qu'un guide de bonnes pratiques.

Les lessives écolo au banc des accusés

Les lessives vertes lavent-elles plus vert ? Il faudra attendre encore un petit peu pour le savoir. En novembre dernier, 60 millions de consommateurs mesurait l'impact sur l'environnement de 35 lessives. Résultat : le magazine attribue aux trois marques vertes du lot « un potentiel d'éco-toxicité élevé ». Parmi elles, l'Arbre vert qui porte l'écolabel européen dénonce un coup médiatique et une méthodologie

douteuse. « Le classement final d'éco-toxicité porte sur la lessive pure, or non seulement nous contestons que la nôtre soit toxique mais, surtout, ce sont les bains de lavage (ce qui part aux égouts) qu'il aurait fallu classer ! », dénonce Gilles Olivier, directeur R&D du groupe. Selon ce critère, l'Arbre vert compterait parmi les lessives les moins polluantes du classement. La marque a demandé de nouveaux tests.

chiffres

266 millions d'articles vendus sous l'Ecolabel européen en 2004. Contre 17 millions en 2000.

800 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'Ecolabel européen en 2005. Contre 38 millions en 2000.

9,3 million de tonnes de CO₂ seraient rejetés en moins chaque année si la part de marché de l'Ecolabel européen grimpeait de 5 %. Ce serait aussi 12,3 millions de mégalitres d'eau et 14 700 gigawatts-heure d'électricité économisés.

39 000 tonnes de substances toxiques émises en moins chaque année grâce aux produits Ecolabel européen.

ESTIMATION CE 2004

A la poursuite des appellations abusives

Dans la ligne de mire : tout produit qui se prétend vert, sans afficher de label officiel. C'est la répression des fraudes qui veille. Sa dernière enquête en date remonte à 2005. Cinquante-deux commerces (dont trente grandes surfaces et quatre magasins spécialisés dans les produits naturels), deux catalogues de vente par correspondance et vingt-six sites Internet avaient été passés au crible. « La plupart des produits ne sont pas soumis à un contrôle indépendant, donc nous vérifions nous-même en réalisant un contrôle sur pièce, via un laboratoire d'analyse indépendant », explique l'agent en charge de l'enquête prévue cette année. Résultat : une huile de moteur censée diminuer la consommation de carburant (donc la pollution) qui, lors des tests, n'arrive pas à le prouver. Ou

encore une peinture « sans solvant » qui s'avère en contenir. « Si l'argument n'a pas pu être justifié, nous rappelons la réglementation au fabricant et lui demandons de modifier ou de retirer son allégation. » Avec une seconde chance. « Six mois à un an plus tard, nous vérifions à nouveau. » Le risque : un procès-verbal pour publicité de nature à induire en erreur. Sur les 200 produits recensés faisant état d'allégations environnementales, douze ont récolté un avertissement, sept, une modification d'étiquetage ou de composition et huit autres (produits d'entretien ou de lavage) font l'objet d'une enquête complémentaire. Sans oublier deux procès-verbaux : en cause, un lave-linge « écologique », et des chaussures biodégradables dont les semelles étaient en polyuréthane. A. C.

ANALYSE ELISABETH LAVILLE, AUTEUR DE ACHETONS RESPONSABLE ! (ED. SEUIL), LES DÉCRYPTE

Les labels environnementaux foisonnent

PICTOS INFORMATIFS	
<p>Point vert </p> <p>Pas toujours vert, il n'indique pas qu'un produit est recyclable, mais que son fabricant cotise à Eco-Emballages ou Adelphe, lesquels reversent ces fonds aux collectivités pour qu'elles recyclent les emballages. « Seul un consommateur sur cinq sait ce qu'il veut dire et les ONG reprochent justement à cette éco-taxe de ne pas assez encourager la réduction à la source des quantités de déchets produits. »</p>	<p>Tidy Man </p> <p>Un logo qui invite le consommateur à jeter ses déchets à la poubelle ! « Il n'a plus de sens aujourd'hui : les emballages font la moitié du volume de nos poubelles et il faudrait plutôt nous inviter à ne plus en acheter ! »</p>
<p>Préserve la couche d'ozone </p> <p>Ce logo indique que le produit ne contient pas de CFC (chlorofluorocarbones), responsables de la destruction de la couche d'ozone. « Un logo qui devrait être interdit : il désigne juste une pratique réglementaire. Du coup, il "masque" d'autres enjeux liés aux aérosols (santé, déchets, etc.). »</p>	<p>Anneau de Möbius </p> <p>Produit techniquement recyclable (s'il est trié correctement) ou à base de matériaux recyclés (quand un pourcentage figure au centre de l'anneau). « Trop de sens tue le sens. Et l'on s'étonne ensuite que les gens confondent recyclé et recyclable... »</p>
<p>Triangle à base de trois flèches </p> <p>Plastique recyclable. Le chiffre qui figure à l'intérieur (de 1 à 7) précise la nature du plastique. Seuls les plastiques correspondant aux chiffres 1 (PET), 2 (PEHD) et 5 (PP) sont aujourd'hui correctement recyclés. « Un logo destiné aux professionnels et qui ne parle pas au grand public, sauf pour l'induire en erreur sur les qualités écologiques du produit convoité. »</p>	<p>Papier recyclé </p> <p>Le chiffre indique le pourcentage issu du recyclage entrant dans la composition du produit ou de l'emballage. « Une mention qui va dans le bon sens, évidemment, mais qui devrait être interdite si l'on ne précise pas le pourcentage exact de papier recyclé utilisé et son origine (y compris géographique). »</p>

LABELS QUALIFICATIFS				
<p>FSC (Forest Stewardship Council) </p> <p>Garantissant une bonne gestion forestière et reconnu par les associations écologistes pour sa fiabilité, il impose des règles strictes et concerne 10 000 produits (papier, meubles, charbon de bois...) « Initié et soutenu par des ONG, c'est le plus ambitieux et le plus contrôlé des labels de gestion durable des forêts, surtout pour le bois tropical. Au point qu'à défaut de FSC, ses initiateurs recommandent d'opter pour du bois local... »</p>	<p>Nature et Progrès </p> <p>Cahier des charges plus strict que le label AB, Nature et Progrès a également mis en place un cahier des charges de cosmétiques bio-écologiques « Présent sur l'alimentation, mais aussi les détergents et les cosmétiques, ce label bio va plus loin qu'AB : il exige du producteur un engagement sur la majorité de ses produits, et la totalité à terme. »</p>	<p>Demeter </p> <p>Cette marque permet de reconnaître les produits issus de l'agriculture biodynamique, dont la démarche est plus poussée que celle de l'agriculture bio. « Un label contrôlé, fondé sur le cahier des charges de la biodynamie, plus contraignant que le bio : compostage, diversité des espèces et du paysage, prise en compte des positions du soleil, de la lune, etc. »</p>	<p>Max Havelaar </p> <p>Cette association certifie des produits répondant aux standards internationaux du commerce équitable. « Controversé en ce moment, notamment du fait qu'il n'est pas contrôlé par un organisme tiers, il reste le moins mauvais des systèmes et celui qui a fait le plus progresser le commerce équitable. »</p>	<p>MSC (Marine Stewardship Council) </p> <p>Rare sur le marché français, ce label certifie que le produit a été pêché ou élevé d'une manière respectueuse pour l'environnement. « L'équivalent du FSC sur les ressources marines : quasi introuvable sur les étals en France, il reste à privilégier dès que possible sur un marché menacé par la surpêche et la disparition des espèces. »</p>
<p>Eugene (European Green Electricity Network) </p> <p>Ce label du Réseau européen d'électricité verte garantit l'origine renouvelable et non polluante de l'électricité. « Souhaitons qu'il arrive en France avec l'ouverture du marché, car il demande aux producteurs non pas uniquement de vendre plus cher une énergie verte qui existait déjà, mais d'en produire plus. »</p>	<p>Agriculture biologique (AB) </p> <p>Ce label garantit que l'aliment est composé d'au moins 95 % d'ingrédients issus du mode de production biologique, qui proscribit notamment produits chimiques de synthèse et OGM. « L'un des plus solides des logos verts, sérieux, soumis à un contrôle indépendant, mais dépassé par Demeter et Nature et Progrès. »</p>	<p>Bio Equitable (Organic Fair Trade) </p> <p>Cette marque regroupe des entreprises engagées à la fois dans une production agrobiologique et dans un commerce équitable. « Une marque récente initiée par des producteurs, dont l'intérêt est de regrouper deux démarches synergiques avec un contrôle indépendant mais des critères un peu moins ambitieux que d'autres labels. »</p>	<p>PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) </p> <p>Cette marque garantit la gestion durable de la forêt dont le bois, le papier ou le charbon de bois sont issus. « Les ONG lui reprochent un cahier des charges insuffisant (ex. : simple respect de la loi en France) et trop peu de contrôles. En plus, il est accordé sur un simple engagement, pas sur des pratiques. »</p>	<p>Flamme verte </p> <p>Ce label s'applique à des appareils de chauffage au bois (inserts, poêles, chaudières...) économes (rendement supérieur ou égal à 65 %), performants et peu polluants, qui font l'objet d'un crédit d'impôts de 50 %. « Un label intéressant, même s'il reste pointu et ne saurait dispenser le consommateur de regarder aussi l'origine du bois qu'il brûle. »</p>
<p>Ecolabel européen </p> <p>La certification écologique officielle européenne distingue des produits qui répondent à des critères stricts de performance et de qualité environnementale. Vingt-quatre groupes de produits existent (peintures et vernis, revêtements de sol, lave-linge, réfrigérateurs, habillement...).</p> <p>« Ils font progresser les marchés mais certains leur reprochent de ne pas aller assez loin : ainsi, les aspects sanitaires (COV) ne sont pas pris en compte pour les peintures. »</p>	<p>NF Environnement </p> <p>Comme l'Ecolabel européen, la certification officielle française distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit.</p>	<p>Cosmébio </p> <p>Cosmétique ECO garantit que 95 % minimum du total des ingrédients sont d'origine naturelle, que 5 % minimum du total des ingrédients (10 % pour Cosmétique Bio) et 50 % minimum des végétaux (10 % pour Cosmétique Bio) sont issus de l'agriculture bio. « Un petit nouveau, intéressant sur un marché qui a bien besoin de renforcer son discours pour rassurer ses clients. Mais certains lui reprochent des failles sur le contrôle et un manque de transparence... »</p>	<p>HQE </p> <p>Jugée insuffisante par les écologistes, cette démarche associative, qui vise à réaliser des constructions de haute qualité environnementale (HQE), ne fait pas encore l'objet d'une certification, actuellement en cours. « C'est avant tout une méthode de travail, même si la certification se développe pour éviter l'autoproclamation. Mais les exigences de résultats restent faibles au regard des standards étrangers. »</p>	<p>Energy Star </p> <p>Ces équipements (ordinateurs, imprimantes, copieurs...) intègrent un dispositif d'économies d'énergie. « Sa focalisation sur les économies d'énergie est sa force... et sa faiblesse, car on connaît désormais d'autres enjeux sur l'électronique, comme la présence de produits chimiques toxiques. Un label plus ambitieux, EPEAT, vient d'ailleurs d'être lancé aux Etats-Unis. »</p>

ART PRESSE/PAGE RÉALISÉE PAR CATHÉRIE LEVESQUE

 Ils ne servent à rien et devraient être interdits d'utilisation car ils sont dépassés ou trompeurs pour les consommateurs.

 Ils ne sont pas inutiles car ils se réfèrent à des démarches qui vont dans le bon sens, mais offrent peu de garanties et restent peu explicites.

 De qualité, ils sont pertinents et utiles, mais leur cahier des charges et des contrôles pourraient être renforcés.

 Les plus ambitieux et exigeants, selon les experts, tant en termes de critères pris en compte dans les cahiers des charges qu'en termes de contrôles.

EUROPE EN ALLEMAGNE, LES PRODUITS ÉCOLOGIQUES SONT MIEUX IDENTIFIÉS QU'EN FRANCE

Des appellations bien vues chez nos voisins

En Allemagne, le label vert revêt les traits d'un Ange bleu. Et il fait un carton. 83 % des consommateurs

déclarent le connaître et 43 % l'achèteraient. Il faut dire que le label allemand jouit de son ancienneté : créé en 1977, il est le tout premier label vert national au monde. En 2006, il distingue plus de 3 600 produits et services, et pas moins de 529 entreprises (dont 11 en France) en sont titulaires. « C'est de loin le plus connu et le plus acheté en Allemagne », remarquait Eva Schmincke de la société de conseil FiveWinds lors des rencontres organisées sur ce thème par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) en juin dernier. « Si vous mettez en vente un pot de peinture qui ne porte pas l'Ange bleu, vous aurez beaucoup moins de pé-



En Allemagne, plus de 3 600 produits portent le label écolo national.

nénétration du marché », renchérit Philippe Wetterwald, président du comité français des écolabels. L'Ange bleu allemand partage son titre de champion européen avec le Cygne blanc des pays du Nord. Très sensibilisés eux aussi à l'environnement, la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Islande

et le Danemark l'ont créé, en commun, en 1989. Il marque aujourd'hui 680 produits : des pneus de voiture aux auberges de jeunesse en passant par les écrans de PC. Devant cette forte compétition des labels nationaux, l'écolabel européen né en 1992 éprouve des difficultés à s'imposer : en 2006,

51 % des Allemands et 36 % des Suédois ne savaient toujours pas ce que signifiait la petite fleur blanche sur leur produit. C'est aussi le cas de 44 % des Italiens. Leur pays est pourtant leader en la matière avec 95 fabricants titulaires du label. En France, le logo NF Environnement peine lui aussi à s'imposer dans les esprits : selon le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), seuls 16 % des consommateurs le reconnaîtraient. « Mais sa croissance est exponentielle », rappelle Philippe Wetterwald. « Je pense que les autres labels européens ont peut-être tendance à oublier l'efficacité du produit au profit de ses performances environnementales. Ce en quoi le label français est plus strict. »

Adeline Colonnat

ventes

8 millions d'euros en 2004, 28 millions en 2005 et une année 2006 annoncée à la hausse. Le chiffre d'affaires des peintures dotées de l'écolabel européen explose en France. Avec les sacs-poubelle et les cahiers, c'est le gros succès des écolabels dont la part de marché restait en deçà de 1 %. « Je ne crois pas encore à l'achat d'impulsion d'un produit parce qu'il est éco-conçu », tempère Pierre Frish, directeur environnement de Auchan. Le distributeur a pourtant labélisé 100 % de sa papeterie : le label pousserait au rachat.

Acheter « vert », c'est pas forcément plus cher



D. BITZMANN / LAF / REA

Certains produits bio coûtent autant que les grandes marques.

Les produits écologiques sont plus onéreux. Un préjugé dépassé, s'accordent à dire l'Ademe et l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV). En grande surface tout du moins. S'ils ne concernent pas encore les articles « premiers prix », le coût des détergents, sacs-poubelle et papiers absorbants écolabélisés est comparable

à ceux des grandes marques. Pourtant, obtenir un label a un coût : frais d'inscription et de contrôle, redevance annuelle de 0,15 % des ventes, achat de matières premières moins écotoxiques mais plus chères. « Au démarrage, les prix du fabricant sont donc de 3 % à 5 % plus chers, note Pierre Frish, directeur environnement chez Auchan, mais nous ne l'avons encore jamais répercuté sur les prix en rayon. » Soit en assumant le surcoût, soit en le partageant avec le fournisseur. Bien vu quand on sait que 62 % des Français interrogés en 2003 par l'Institut français de l'environnement refusaient de payer 10 % plus cher un produit pour qu'il soit vert.

24 Août 2006

18:25

PLUTON FAIT PARTIE DU SYSTÈME SOLAIRE.

18:26

PLUTON N'EST PLUS UNE PLANÈTE.



20 Minutes, à la seconde près

EMBALLAGE UN FRANÇAIS PRODUIT UN KILO D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR JOUR

Comment se débarrasser de nos déchets

Nos poubelles débordent ! En quarante ans, le poids de nos déchets ménagers a doublé et continue de croître à raison d'1 % à 2 % par an. Aujourd'hui, un Français produit en moyenne 360 kg de débris chaque année (hors déchets verts et encombrants), soit un kilo par jour. Sur cette quantité, 43 % sont incinérés (contre 19 % en moyenne en Europe) et 38 % finissent enfouis dans des centres de stockage. Le reste est recyclé (13 %) ou composté (6 %).

A mi-parcours de la campagne menée par le ministère de l'Écologie (www.reduisonsnosdechets.org), qui vise une baisse du volume des ordures ménagères à 250 kg par an par habitant d'ici à 2010, puis à 200 kg en 2015, le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) dénonce le manque d'ambition du gouvernement en la matière. « Seulement 6 % de nos déchets organiques sont compostés, alors qu'ils représentent un tiers du contenu de nos poubelles, regrette Eric Gall, directeur du Cniid. De même, à quoi bon inciter les Fran-



Sur l'ensemble des déchets produits en France, seul 13 % sont recyclés et 6 % compostés.

çais à réduire leur production de déchets tout en encourageant la construction d'incinérateurs toujours plus gros ? » Ces véritables « pompes à déchets » exigent en effet un flot constant d'ordures pour bien fonctionner... Le 15 mars, des rencontres nationales organisées par le collectif Alliance pour la pla-

nète se sont tenues à Paris. Objectif : demander un moratoire sur la construction de nouveaux incinérateurs ménagers. A cet égard, les ONG écologistes se félicitent que les députés européens aient refusé en février dernier une proposition de la Commission européenne favorisant l'incinération des déchets, au profit

du recyclage et de la prévention.

Associations et pouvoirs publics sont au moins d'accord sur une chose : le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas. Et c'est là que le consommateur entre en scène. Curieusement, alors que 90 % des ménages ont adopté le tri sélectif, seulement 17 % déclarent faire attention à la quantité de déchets qu'implique l'achat de certains produits, selon l'Institut français de l'environnement. Sachant que les emballages occupent la moitié de nos poubelles

en volume. On est donc loin des plates-formes de déballage mises en place dans les grandes surfaces allemandes ou suisses, où le client se débarrasse à la source des cartons et plastiques aussi envahissants qu'inutiles. Ce jour viendra peut-être, mais inutile de s'emballer. **Catherine Levesque**

pub au rebut

Pudiquement, ils sont appelés « imprimés non sollicités ».

Une bagatelle qui pèse chaque année 40 kg dans nos boîtes à lettres. Les particuliers qui ne l'auraient pas encore fait sont invités à y apposer l'auto-collant Stop Pub du ministère de l'Écologie (5 % de foyers français l'ont adopté depuis 2004) ou à signaler par courrier à leur bureau de poste leur souhait de ne plus recevoir de publicité. Depuis un an, un décret responsabilise les émetteurs de ces imprimés. Ils doivent verser une contribution aux collectivités avec un barème les incitant au recyclage.

Composter, c'est gagner

Environ cinq millions de foyers seraient équipés d'un composteur, qui permet de transformer les déchets organiques (épluchures de légumes, déchets verts...) en compost. A l'automne dernier, le ministère de l'Écologie s'est engagé à distribuer 100 000 composteurs individuels par an. Une mesure saluée par le Cniid, qui la juge néanmoins insuffisante :

« Il faut aussi développer le compostage collectif en milieu urbain et les usines de méthanisation (où le méthane dégagé par le compostage est transformé en énergie). » En attendant, si vous disposez d'un jardin, vous pouvez réaliser votre propre compost en faisant un simple tas, retourné et arrosé régulièrement. Des composteurs sont aussi vendus en jardinerie.

Erreurs d'aiguillage

Les Français trient volontiers leurs déchets, mais pas toujours bien. Résultat, un produit recyclable peut finir enfoui ou incinéré. Rappel de quelques règles : ne pas recycler les bouteilles de plastique ayant contenu des corps gras (pour le verre, pas de

conséquences), ni boîtes de conserve, papier ou carton souillés. En revanche, les bouteilles de plastique peuvent garder leur bouchon. En ce qui concerne les produits toxiques, ils doivent être déposés à la déchetterie, et les médicaments périmés à la pharmacie.

3 QUESTIONS À

DANY DIETMANN

Maire de Manspach (68), auteur de *Déchets ménagers, le jardin des impostures*, (éd. L'Harmattan).

Vous avez une définition particulière du déchet...

Nos poubelles ne contiennent plus de déchets, mais des produits résiduels ménagers, qu'il convient d'utiliser au mieux. Dans un contexte de politique planétaire durable, les incinérateurs et les décharges deviennent des insultes.

Comment votre communauté de communes est-elle devenue pionnière de la pesée embarquée ?

En 1990, le conseil municipal a refusé l'éventualité d'un incinérateur en privilégiant le tri et la valorisation : ce qui est trié n'est pas facturé et le contenu des poubelles individuelles, identifiées par une puce électronique, est facturé par foyer. Nos 14 000 habitants ont ainsi jeté 96 kg chacun l'an passé, soit quatre fois moins que la moyenne nationale.

Comment lutter contre le suremballage ?

En France, ce sont les emballeurs eux-mêmes qui fixent une contribution ridiculement basse pour leur traitement, soit 6 € par habitant par an contre 24 € en Allemagne. Les taxes devraient rendre le produit suremballé ou non recyclable non concurrentiel.

RECYCLAGE ORDINATEURS, MOBILES, FRIGOS, BALADEURS... LEUR TOXICITÉ EST IMPORTANTE

Les poubelles sont bourrées d'électronique

Relégué dans un tiroir, votre Discman antédiluvien a été détrôné par un MP3 dernier cri.

Un coup d'œil sur l'emballage : un nouveau logo – une poubelle barrée – a fleuri sur les équipements électriques et électroniques depuis novembre dernier. A côté du prix figure le montant d'une écoparticipation. Variant de 0,01 € (téléphone mobile, clé USB, MP3...) à 13 € pour un réfrigérateur ou 8 € pour un écran plasma, cette taxe vise à couvrir les coûts de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E ou DEEE).

« Un million de tonnes d'électroménagers sont achetées chaque année en France, ce qui équivaut à 16 kg de déchets par an par habitant, et autant pour les professionnels », estime Bertrand Rey-



B. SIMMONS / SIPA

Le retraitement des déchets électroniques est une obligation légale.

gnier, chef de projet chez Eco-Logic, l'un des quatre éco-organismes agréés par l'Etat afin d'organiser la filière de collecte et de recyclage pour le compte des fabricants et des distributeurs.

Ce chiffre, nouvelles technologies obligent, enfle de 4 %

par an. C'est peu, eu égard à la quantité de déchets produits, mais l'impact sur l'environnement est conséquent en raison des nombreux produits toxiques qu'ils renferment (mercure, CFC...). A la suite d'une directive européenne, leur retraitement est

donc devenu une obligation légale. « Les choses se mettent en place, poursuit Bertrand Reygnier, et l'objectif de recyclage, peu ambitieux, fixé pour l'instant à 4 kg par personne et par an, devrait être atteint dans le courant de l'année. »

Nouveauté pour le consommateur : l'obligation, pour le distributeur, de reprendre son vieux modèle pour l'achat d'un produit équivalent (en le rapportant ou à la livraison). Plutôt que d'abandonner un fer à repasser dépassé dans une déchetterie qui l'aiguillera vers la bonne filière, une autre possibilité est encouragée par la nouvelle réglementation : l'offrir à une association comme Envie, Emmaüs ou à une Ressourcerie-Recyclerie, capables de lui donner une deuxième vie.

Catherine Levesque

solidaire

Plus de 12 millions de téléphones portables sont remplacés tous les dix-huit mois en France. Depuis juin dernier, la Fnac met à disposition dans ses magasins des bornes de récupération de GSM usagés, qui sont ensuite collectés, triés et testés au sein des Ateliers du Bocage, une filiale d'Emmaüs. Ils sont ensuite remis sur le marché de l'occasion ou redirigés vers des filières agréées pour être recyclés. Surprenant, la Fnac n'est pas en mesure d'indiquer la quantité de portables récupérés depuis le début de l'opération !

1er Juillet 1997**00:00:00****HONG KONG EST UNE ÎLE BRITANNIQUE.****00:00:01****HONG KONG FAIT PARTIE DE LA CHINE.****20minutes.fr**

20 Minutes, à la seconde près

PRATIQUE DU JARDIN À LA CUISINE, EN VACANCES OU AU BUREAU, C'EST SIMPLE D'ÊTRE ÉCO-CITOYEN

Quelques gestes pour sauver la planète... et son budget

On le sait, notre mode de vie a des conséquences directes, et parfois lourdes, sur l'environnement. Economies d'énergie, d'eau, consommation responsable... à chacun d'adopter des recettes simples dans la vie de tous les jours pour en minimiser l'impact au quotidien. Catherine Levesque

Mollo sur l'eau

- Une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 l d'eau, contre 150 à 250 l pour un bain.
 - Couper l'eau pendant que l'on se savonne, que l'on se brosse les dents ou que l'on fait la vaisselle économise en moyenne 12 l par minute, soit environ 10 000 l par an.
 - Une chasse d'eau à double commande (3 ou 6 l à chaque utilisation, contre 10 l, voire plus, pour les vieux modèles) permet à une famille de 4 personnes d'économiser environ 35 000 l d'eau par an. A défaut, placer une bouteille d'eau pleine dans le réservoir pour en diminuer la capacité.
 - Recycler l'eau de rinçage des légumes pour l'arrosage des plantes.
- Pour aller plus loin : L'Eau à la maison, mode d'emploi écologique, éd. Terre Vivante (25 €). www.eautarcie.com

vieilles recettes

Remettez les vieilles recettes au goût du jour : vinaigre blanc ou bicarbonate de soude pour nettoyer le frigo, savon noir pour les carrelages, huile de lin pour la terre cuite... Entièrement téléchargeable sur le Net, la brochure « Raffa, le grand ménage » livre des « recettes économiques et écologiques pour l'entretien de la maison » : raffa.over-blog.com

Sus aux toxiques

- Ne pas multiplier les produits : un liquide vaisselle, un nettoyant multi-usage et une lessive suffisent pour entretenir son intérieur.
 - Limiter l'utilisation de Javel et de soude, au profit de produits écologiques. Issus de matières premières végétales renouvelables, ils sont moins nocifs et allergisants que les détergents conventionnels.
 - Les produits pour lave-vaisselle contiennent encore des phosphates : opter pour des marques écologiques.
 - Respecter les préconisations de dosage.
 - Proscrire les déboucheurs à base de soude caustique : utiliser une ventouse, de l'eau bouillante vinaigrée ou nettoyer le siphon.
 - Ne pas jeter les restes de peintures, de solvants usagés (white-spirit, acétone...) dans les toilettes ni dans l'évier. Les rapporter dans des bocaux à la déchetterie.
- Pour aller plus loin : Nos maisons nous empoisonnent, éditions Terre Vivante (16 €), Guide des toxiques à domicile : www.greenpeace.org/france/vigitox/consommer

Robinet réglo

- Colmater les robinets qui gouttent (jusqu'à 100 l d'eau par jour) et les chasses d'eau qui fuient (jusqu'à 1 000 l par jour !).
- Poser des réducteurs de débit ou des embouts mousseurs (qui mélangent de l'air à l'eau) sur les robinets (en vente dans les grandes surfaces de bricolage). C'est facile, peu cher et cela limite le débit de 17 à 6 l par minute, suivant les modèles.
- Un robinet mitigeur économise 10 % par rapport à un mélangeur. Les mitigeurs thermostatiques, bloqués à la température idéale, font économiser 30 % d'eau.

Vive le vrac

- Acheter un maximum de produits en grands conditionnements ou mieux, en vrac. Auchan propose des espaces self-discount où l'on se sert la quantité voulue (café, riz, biscuits, pâtes, bonbons...).
- Préférer l'eau du robinet à celle en bouteille (80 % du coût correspond à l'emballage), quitte à la filtrer avec une carafe de type Brita ou Culligan (env. 30 €), dont le filtre au charbon actif réduit le chlore, le tartre, le plomb, le cuivre, certains pesticides... Seul inconvénient : le recyclage des cartouches.

Jardiner léger

- Installer un récupérateur d'eau sur les gouttières, qui donne droit à un crédit d'impôt de 40 % (un toit peut collecter 700 l/m²/an).
 - Arroser le soir économise 50 % d'eau. Et un binage vaut deux arrosages, un paillage (copeaux de bois...) en vaut quatre et limite les mauvaises herbes.
 - Privilégier les plantes locales aux variétés exotiques.
 - Proscrire les produits chimiques au profit d'engrais et d'auxiliaires naturels (purin d'ortie, coccinelles...). Faire du compost avec les déchets de cuisine, tontes de pelouse...
 - Utiliser du terreau sans tourbe, pour préserver les tourbières.
- Pour aller plus loin : www.terrevivante.org
Jardiner bio c'est facile, éd. Terre Vivante (13,87 €).

Beauté nature

● Contrairement aux produits conventionnels, les composants des cosmétiques bio (Cattier, Sanoflore, Weleda...) sont d'origine végétale et non pétrochimique. Leur biodégradabilité est rapide et ils ne sont généralement pas testés sur les animaux, les substances utilisées étant déjà identifiées.

● N'utiliser les lingettes qu'en voyage. Elles sont très chères et génèrent des déchets.

Pour aller plus loin :

- La Vérité sur les cosmétiques, Leduc. 5 Editions (23 €).

- Créez vos cosmétiques bio, éd. Terre vivante (23 €).

- www.greenpeace.org/france/vigitox/consommer

Saines lectures

- *Achetons responsable !* Seuil, coll. « Seuil pratique » (19 €).
- *Le Développement durable*, Petite Encyclopédie Larousse (9,90 €).
- *Planète attitude*, Seuil, coll. « Seuil pratique » (15 €).
- *Sauver le monde sans être Superman*, éd. Belin (17 €).
- *Agenda de l'environnement 2007*, Ed. Delachaux et Niestlé (16,95 €).
- *Le Développement durable*, Découvertes Gallimard (13,10 €).
- <http://lesgestes.ecologie.gouv.fr>

lavage à la noix

Fruits issus du sapindus, les noix de lavage (14 € à 20 €/kg) sont riches en saponine, un détergent naturel. Plébiscité par certains, l'usage de cette lessive alternative (à l'efficacité discutable) fait débat : est-il écologique d'importer ces fruits d'Inde et d'encourager une culture plus productiviste ?

Bureau propre

● Utiliser autant que possible le verso du papier brouillon et recycler le papier, les cartouches d'imprimantes...

● Greenpeace a classé 14 fabricants de téléphones mobiles et d'ordinateurs en fonction des substances dangereuses qu'ils contiennent et du recyclage. Nokia arrive en tête, Apple est onzième. Pour télécharger la liste : www.greenpeace.org/france

● Privilégiez les fournitures écologiques (encre à eau, stylos rechargeables...) et équipements informatiques porteurs du label Energy Star.

Pour aller plus loin :

www.unbureausurlaterre.com

www.toutallantvert.com

www.cleansafe.fr (gamme de nettoyeurs multimédias)

27 Février 2007



16:18

IL EST LE PLUS GRAND ROCKEUR FRANÇAIS.

16:19

IL EST BELGE.

20minutes.fr

20 Minutes, à la seconde près

Débranche tout

- Choisir des appareils électroménagers de catégorie A, voire A+ ou A++, les plus économes. Le site www.wwf.fr/topten compare des modèles de réfrigérateurs, de congélateurs et de lave-vaisselle ayant le plus faible impact écologique.
 - Pour la bureautique : www.eu-energystar.org/fr
 - Le réfrigérateur et le congélateur sont les appareils les plus énergivores : une bonne raison pour ne pas les placer près d'une source de chaleur, les dégivrer régulièrement et maintenir leur température à environ 5 °C (-18 °C pour le congélateur), en veillant au bon état du joint de la porte.
 - Ne faire tourner le lave-vaisselle et le lave-linge que lorsqu'ils sont pleins et privilégier les cycles à basse température.
 - Penser à éteindre la lumière en quittant une pièce et utiliser des couvercles pour faire chauffer vos aliments.
 - Faire la guerre aux veilles (une télévision en veille dépense jusqu'à 70 % de sa consommation totale) en branchant les appareils sur une multiprise munie d'un interrupteur général. Même certains appareils branchés (brosses à dents électriques, décodeurs, plaques à induction...), sans veille, consomment de l'électricité.
 - Dans les pièces allumées longtemps, opter pour des lampes basse consommation (LBP), qui consomment cinq fois moins et durent six à dix fois plus longtemps (6 000 h contre 1 000 h) que les ampoules à incandescence. Plus chères (5 € à 10 € contre 1 €), elles permettent d'économiser 50 € à 80 € sur la durée d'utilisation. Attention, les LBP doivent être jetées en déchetterie.
- Pour aller plus loin : www.eco-calcullette.fr*

Moins chaud

La production d'eau chaude et le chauffage représentent deux tiers de notre facture d'énergie.

- Limiter la température à 19 °C (moins la nuit) et se couvrir mieux : un degré de chauffage supplémentaire consomme 7 % d'énergie en plus. Un programmeur permet de gérer les températures automatiquement en fonction des horaires de présence (jusqu'à 25 % d'économies + crédits d'impôt).
- Une chaudière entretenue annuellement (c'est obligatoire) consomme environ 10 % d'énergie en moins. En cas de remplacement, opter pour un modèle à condensation ou basse température.
- Régler l'eau chaude entre 55 °C et 60 °C, bon compromis pour éviter tartre et bactéries. L'installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs génère aussi confort et économies.
- Il est possible de raccorder directement un lave-vaisselle ou un lave-linge à l'arrivée d'eau chaude, évitant de chauffer la résistance (80 % de l'énergie).

Pour aller plus loin : www.negawatt.org

changer d'ère

Placée sous le signe de l'éco-conception (éclairage économique, sol récupérable...), l'expo « Changer d'ère » invite à mesurer son empreinte écologique de manière ludique : au fil de la visite, on glisse son « e-copass » dans les bornes, on fait des choix dans l'habitat, l'alimentation, etc. Verdict à la fin de l'expo. En chemin, on découvre une multitude d'éco-gestes et d'objets innovants. Une réussite. Jusqu'au 12 août. Cité des sciences, Paris 19^e. Rens. : 01 40 05 80 00, www.cite-sciences.fr

Bois de choix

- Préférer les articles labellisés FSC (Forest Stewardship Council) ou certaines essences locales (châtaignier, mélèze, robinier faux acacia) aussi résistantes que leurs cousines exotiques ou encore du bois rétififié (durci à haute température). Proscrire l'acajou, le sapelli et le moabi, menacés, et vérifier la traçabilité. Renoncer au teck, sauf s'il est issu de plantations certifiées FSC.
 - Le WWF a passé au crible douze enseignes. Parmi les bons élèves : Casa, Castorama, Leroy Merlin, Auchan, Leclerc. Parmi les mauvais : Bricorama, Pier Import, Bricomarché, le Cèdre Rouge.
- Pour aller plus loin : www.wwf.fr*

Partir au vert

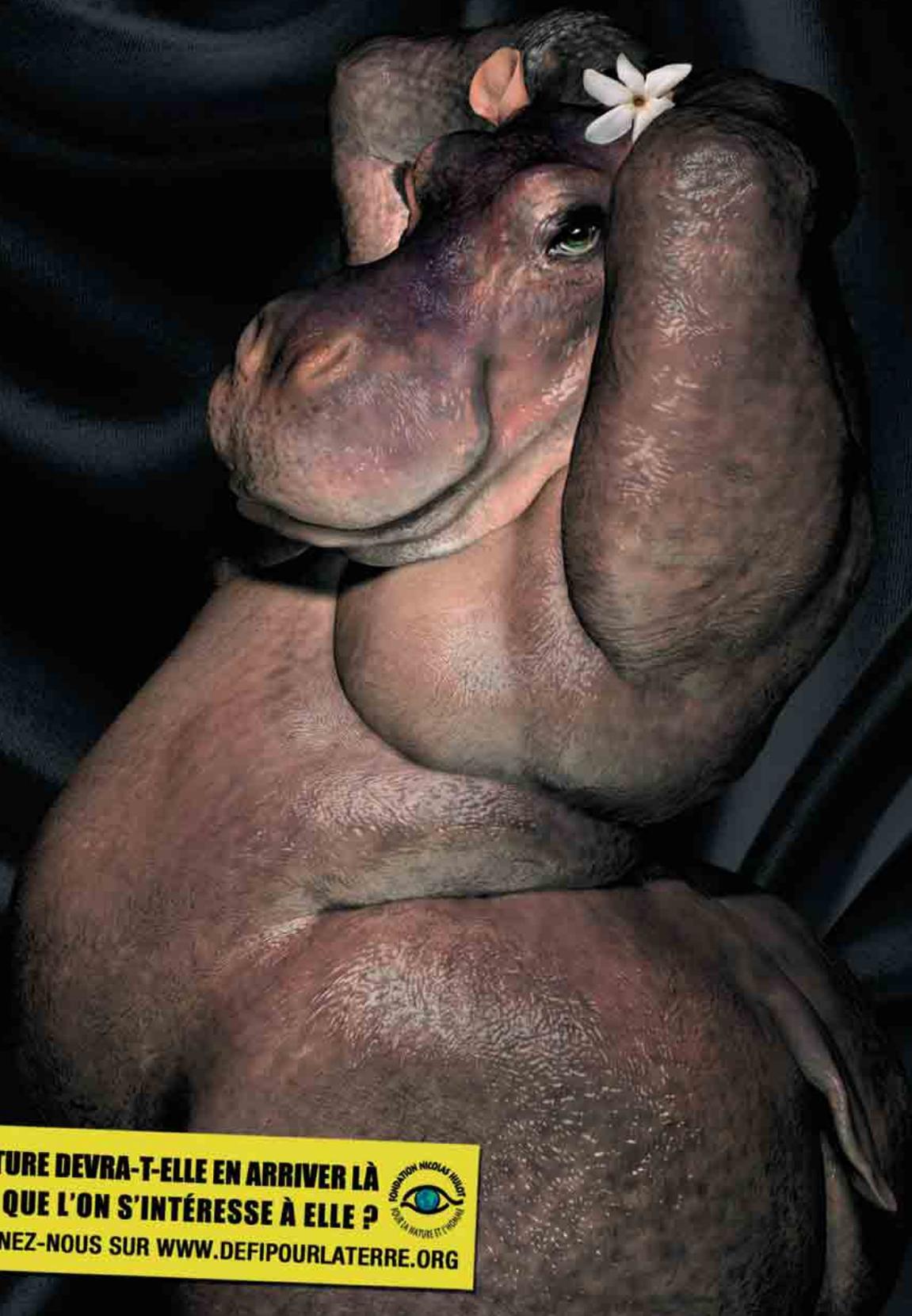
- Ne jamais acheter d'animaux sauvages, ni de souvenirs d'origine végétale ou animale (bois précieux, bâtons de pluie en cactus, bijoux en corail, en écaille de tortue, ivoire, coquillages...).
 - Dans la nature, éviter de ramasser des fleurs, respecter les chemins, le calme et ramasser vos ordures...
 - Choisir des lieux d'hébergement qui respectent l'environnement, comme ceux qui bénéficient du label Clef Verte (www.lacleverte.org).
- Pour aller plus loin : www.eco-label-tourism.com
Guide des vacances écologiques, éd. Fraysse (16 €).*

Au régime

En France, l'alimentation génère près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre.

- Limiter la consommation de viande, en particulier de veau, de bœuf et d'agneau, dont l'élevage présente un fort impact sur l'effet de serre.
- Consommer des produits locaux et de saison. Préférer un ananas acheminé par bateau plutôt qu'en avion : c'est précisé sur la collerette !
- Cuisiner des produits frais plutôt que des conserves, des surgelés ou des plats préparés, gourmands en emballages et en énergie.

Tu aimes la nature?



**LA NATURE DEVRA-T-ELLE EN ARRIVER LÀ
POUR QUE L'ON S'INTÉRESSE À ELLE ?**



REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.DEFIPOURLATERRE.ORG



Prendre le train, voilà une idée simple pour lutter contre le réchauffement climatique.

Si la première source de CO₂ est le transport, le train n'y contribue qu'à 0.5%.
Par ses très faibles émissions en gaz à effet de serre et son haut rendement énergétique,
le train est le mode de transport le plus favorable à la protection de l'environnement.

Découvrez toutes nos idées d'avance déjà réalisées,
en projet ou encore à inventer sur **sncf.com**

**Semaine
du développement
durable**
1^{er} au 7 avril 2007



TBWA/CORPORATE - © DAI - SNCF PARIS R.C.S. / B 522 049 447 - TM © Rugby World Cup Limited, 1986-2007. All rights reserved.

sncf.com

donner au train des idées d'avance

